

 <b>Compte Rendu</b>	<b>Réunion 2019.08.09</b> <i>(révision convention SanarSoft-IRD, déploiement CI sur provider, AQP)</i>	<b>Rédaction</b> P. S. NDIAYE	<b>Date création</b> 18.09.2019	<b>Référence</b> 32CR.005
			<b>Dernière modif.</b> 22/04/2020	1 Page (s)

**Révision** : Jean Le FUR

**Participants** : JLF, PSN, MS (pas d'absents)

**Mots clés** : convention SanarSoft-IRD, provider, AQP, BIOPASS

**Résumé** : révision de la convention SanarSoft-IRD, étudier les possibilités de déploiement du CI sur un provider.

**Secrétaire de Séance** : Papa Souleymane Ndiaye

**Réunion tenue en skype**

## Ordre du jour :

1. Convention SanarSoft IRD
2. CI-SanarSoft
3. Divers

La séance a démarré à 14h 21 heure Sénégal.

### 1. Convention SanarSoft IRD

La correction s'est poursuivie et a été finalisée ce jour. Le document final présentant la convention entre SanarSoft et IRD a été envoyé par mail à Jeanne Robineau personne compétente pour formaliser les conventions qui lie IRD et d'autre structure.

### 2. CI-SanarSoft

Il a été décidé une reprise des travaux du CI-SanarSoft en commençant par voir les possibilités que nous avons de trouver un provider pour héberger le CI-SanarSoft. Parallèlement aussi il a été décidé d'élaborer une démarche qualité afin de pouvoir bien gérer la documentation du CI-SanarSoft.

En outre sur proposition personnelle Papa Souleymane Ndiaye va travailler dans les locaux de BIOPASS pour plus de concentration afin d'aller plus vite.

### 3. Divers

Jean a souligné qu'il reviendra au Sénégal dans le courant du mois d'octobre et faudra essayer de faire certains préalables avant son arrivée afin de pouvoir profiter au maximum de son séjour.

La séance a durée 39mn et a pris fin à 16h 01 heure Sénégal.